

• (4.50 p.m.)

Il a alors poursuivi en ces termes:

Je suis heureux de faire honneur à cet engagement ce soir et de fournir en même temps à la Chambre des renseignements sur les mesures prises par le gouvernement pour restreindre sensiblement la croissance de la fonction publique du Canada.

A la page 5178, le ministre des Finances a déclaré dans le même discours:

Ces dernières semaines et ces derniers mois, il a été souvent demandé, par l'opposition à la Chambre et par d'autres milieux, que le gouvernement révèle le détail des réductions qu'il entend faire et les moyens, grâce auxquels il parviendra à comprimer l'ensemble de ses dépenses budgétaires sous le plafond de 10.3 milliards de dollars.

A la même page le ministre a dit:

Tout laisse prévoir jusqu'ici que le budget principal des dépenses qui sera imprimé et présenté s'élèvera à un peu plus de 10 milliards mais sans atteindre le total de 10.3 milliards mentionné par le ministre des Finances. Les inévitables budgets supplémentaires des dépenses suivront, bien entendu, tout au long de l'année financière 1968-1969.

Le ministre vient de me dire que ses prévisions pour le reste de l'année financière ne seront pas suivies d'une rallonge budgétaire, mais en décembre il avait dit qu'elles le seraient. Nous le savons. C'est la pratique ordinaire. Pourquoi alors essayer de nous dire que les chiffres donnés par le ministre se fondent sur un budget supplémentaire? C'est impossible. Le ministre ne peut nous dire en quoi consistera ce budget. Il a ensuite déclaré:

Ils pourraient fort bien porter le total brut des prévisions budgétaires, ajoutées aux crédits statutaires, à 10 milliards et demi;...

Il lui en manquait encore un peu, car ses dépenses principales dépassent ce chiffre. Puis, il a ajouté:

...mais, comme l'expérience passée l'a prouvé, au moins 2 p. 100 de ce montant autorisé ne sera sans doute pas dépensé, par suite de circonstances indépendantes de la volonté des ministères intéressés. Ces annulations de 2 p. 100 ou de 200 millions abaisseront, croyons-nous, les dépenses budgétaires réelles pour 1968-1969 en deçà de l'objectif annoncé par le ministre des Finances, soit 10.3 milliards.

J'aurai autre chose à dire au sujet de ces pourcentages quant aux prévisions des dépenses et des recettes, et aux calculs erronés du ministre, erreur qu'il a lui-même avouée. Voici le comble, monsieur l'Orateur. Comme en fait foi le hansard du 13 février dernier, à la page 6663, le ministre des Finances, en réponse à une question que lui posait l'ancien député d'Ontario, M. Starr, déclarait:

Monsieur l'Orateur, j'aimerais assurer à la Chambre qu'à la fin de l'année, une fois que le budget supplémentaire aura été présenté, compte tenu

[L'hon. M. Lambert.]

des délais ordinaires prévus, nous atteindrons notre plafond de 10.3 milliards de dollars et que nous équilibrerons le budget cette année.

Celui qui parlait est ministre des Finances, et c'est pourquoi je dis que la crédibilité de tout cet exposé budgétaire est compromise, voire complètement détruite.

M. Woolliams: La confiance n'existe plus, c'est tout.

L'hon. M. Harkness: Les garanties ne valent plus rien.

L'hon. M. Lambert: J'espère citer tout à l'heure une entrevue que le ministre a accordée au cours d'une émission de télévision bien connue. Je crois bien qu'à sa mort l'on trouvera sur la poitrine du ministre ce mot qui y est déjà incrusté en lettres d'or: «garantie». Pour revenir aux points que j'ai soulevés le soir du budget, monsieur l'Orateur, le gouvernement devait reconnaître certains problèmes qui assaillent le pays. Je le répète, l'exposé, budgétaire a pour but d'analyser les problèmes financiers du pays et les programmes du gouvernement et de fournir les moyens de résoudre ces problèmes.

Quelles sont les difficultés? Je vais les passer brièvement en revue. Tout d'abord, il s'agit d'établir l'ordre de priorité quant aux besoins du pays dans les domaines de l'hygiène, de l'éducation et des services sociaux. On ne l'a pas fait, bien que le ministre des Finances, à la douzième, heure, ait farci son discours d'observations au sujet de projets, de priorités et ainsi de suite. Ce n'est pas la première fois que le gouvernement agit de la sorte, car le dernier discours du budget mentionnait les priorités.

L'hon. M. Stanfield: C'est un discours annuel.

L'hon. M. Lambert : En fait, quand nous avons signalé qu'on aurait pu prendre des mesures concrètes à ce sujet, on s'est moqué de nous. Mon leader aura sûrement quelque chose à dire à ce propos quand il entrera dans le débat.

L'hon. M. Stanfield: Et comment.

L'hon. M. Lambert: De plus, lorsqu'il s'agit d'établir ces priorités, il est évident qu'il ne reste plus un sou au gouvernement pour la construction de nouveaux hôpitaux ou la formation d'autres médecins, d'autres infirmières. Pourtant, le gouvernement non seulement insiste, mais emploie une matraque pour obliger les provinces à adopter son propre régime